CLVA conseil local de la vie associative AUBAGNE

Lettre de la Vie Associative AUBAGNE

N° 51 nov. 2011

Sommaire

P 2 ZOOM
Le bénévolat en question

P 3 3ème journée du bénévolat : Bénévolat pour quelle société ?

P 4
QUESTIONS-RÉPONSES

P 5 ENTREVUE AVEC… Rudy Vigier
DU CÔTÉ DU CLVA

P 6
ACTIVITÉS INFO
LA RECETTE DE LÉONE
CARNET ROSE

AGENDA

Samedi 26 novembre
AG des responsables associatifs

Vendredi 9 décembre
Journée du bénévolat

Conseil Local de la Vie Associative

- Maison de la Vie Associative, allée Robert Govi, Les Défensions 13400 Aubagne
- Tél. 04 42 18 17 75
  Fax 04 42 18 17 40
- vieassociative@mairie-aubagne.com

- Directeur de publication : Jean-Jacques Maly
- Imprimerie SEILPCA

www.aubagne.fr

WE WANT YOU

Dessin : Lorain

La rentrée associative s'est faite tambour battant avec la Fête des Associations. Une fête comme Aubagne en 2011 aux couleurs, aux saveurs et à l'heure du monde. Un monde qui a toujours plus besoin des associations et de leurs bénévoles. Des bénévoles auxquels sera consacrées la journée du vendredi 9 décembre. Cette troisième rencontre autour du bénévolat s'inscrit dans l'année européenne du volontariat. Elle sera placée sous le parrainage du professeur J.R. MONTIES et aura pour grand témoin le docteur Olivier Bernard, président national de Médecins du Monde.
Le conseil local de la vie associative, notemment à travers ses cafés Assos, est pleinement engagé dans la préparation de cette soirée.
L'arrivée dans ses rangs de nouveaux membres lors du prochain renouvellement lui permettrait de mieux œuvrer encore. Il vous invite donc à vous manifester lors de son assemblée générale qui aura lieu le 26 novembre à la Maison de la Vie Associative
A bientôt et nombreux pour ces rencontres à venir.

CLVA conseil local de la vie associative AUBAGNE

Pour le CLVA
Liliane Gaboreau

Le bénévolat en question

Selon les statistiques, plus de 100 millions d'européens participent à des activités bénévoles. En France 12 et 14 millions de personnes, soit un français sur quatre, sont concernées. Au regard de ces chiffres, il serait bien difficile de ne pas tenir compte de l'importance du bénévolat dans la vie associative et dans la société civile.

Pour en savoir plus sur leur engagement, nous sommes allés à la rencontre de trois bénévoles, militant dans trois associations de secteurs distincts et représentatifs du milieu associatif d'Aubagne. Le même questionnaire leur a été soumis.

Précieux témoignages qui nous laissent à penser que tant que les bénévoles seront animés par tant de conviction, la vie associative restera une force majeure pour la solidarité et la cohésion sociale.

Gérard CHABERT

Gérard CHABERT et Jean-Claude LUCCHINO

Eco Réseau du Pays d'Aubagne

Nous sommes devenus bénévoles pour être acteur dans la vie de la cité et de la société, afin d'amener des changements, pour un plus grand respect de l'environnement.
Depuis 16 ans, à Eco réseau, nous avons apporté nos compétences et notre disponibilité. Beaucoup de contacts humains ainsi qu'avec les différents services de la ville.
Nous avons participé à la création de l'association pour agir dans le domaine de l'écologie, proposer des alternatives à ce qui existe déjà et sensibiliser la population dans ce domaine.
Les valeurs sont le respect de tout être vivant sur la planète. Nous ne connaissons pas encore l'impact que nous pouvons avoir mais nous nous devons d'agir pour être en accord avec nos idées.

Contact : ecoreseau@club-internet.fr

Christiane CASANOVA

Les Restos du Cœur

Les raisons de mon engagement ont évolué avec les années. J'avais quelque chose à donner, à partager et ou recevoir de l'autre. Aux Restos du Cœur depuis trois ans, mon bénévolat ne concerne que moi… J'ai besoin de faire avancer les choses et surtout d'être à l'écoute des autres et faire comprendre à chacun qu'il a une force à exploiter en lui.
La devise de Coluche était : *« Donner à manger à ceux qui en ont pas »*. Et je craque quand j'imagine que certains n'arrivent pas à satisfaire ce besoin.
Nous vivons dans une société dans laquelle manger et être écouté sont devenus un luxe. Injuste non ! Si j'avais le pouvoir de changer la société, ça se saurait ! Les Restos signifient pour moi ce rejet de l'injustice sociale et de la société du profit, qui ne répond pas aux besoins primaires de ces concitoyens.
Un vœu : un peu plus de respect des droits de l'enfant et des droits de l'homme. Et si je peux redonner un peu de courage à ceux que j'écoute…ça ne sera pas si mal !!!

Contact : Les Restos du Cœur, 241 Route de Beaudinard, 13400 Aubagne. Tél. 04 42 70 92 76

Agnès RAMAYE MINIEN

Roller Hockey Aubagne

Mes enfants faisaient partie de l'association et celle-ci avait besoin d'aide. Il fallait soulager les animateurs sportifs et s'impliquer auprès des enfants. Pour moi, c'était une évidence !
Je suis trésorière depuis 2008. C'est un poste clé qui demande certaines compétences et de la disponibilité. Les lois encadrant la vie associative sont compliquées et contraignantes il faut vraiment s'y coller.
Etre bénévole est une façon de s'impliquer dans la vie locale, une ouverture sur la société, un moyen de faire des connaissances. Sans bénévoles, il n'y aurait plus de sport. Chaque bénévole apporte sa part de soi, ses idées, ses innovations. C'est un mix indispensable. Nous contribuons à l'épanouissement des enfants. Les sports d'équipe véhiculent des valeurs essentielles comme le respect de l'autre. Pour moi, le bénévolat est un enrichissement personnel, il évite le repli sur soi et permet de pérenniser le tissu associatif.

Contact : jmgras@hotmail.fr – Tél. 06 81 02 68 42

Propos recueillis par la Commission Communication du CLVA

Troisième journée du bénévolat

Vendredi 9 décembre 2011

Au Magic Mirror, cours Voltaire

Bénévolat pour quelle société ?

La Ville d'Aubagne et son Conseil local de la Vie Associative participent depuis trois ans à la journée internationale du bénévolat. 2011 est, en outre, labellisée Année européenne du bénévolat.
Ce rendez-vous annuel, donné aux associations et aux citoyens est l'occasion d'éclairer les grands enjeux du mouvement associatif.
Après «Bénévolat et cohésion sociale», «Bénévolat et lutte contre les discriminations», c'est la question du «Bénévolat, pour quelle société ?» qui sera au cœur de nos échanges.
Trois tables rondes sont proposées pour permettre à chacun de s'exprimer en petit groupe. Ensuite, la parole sera donnée à notre «grand témoin» qui aura suivi vos débats et restera attentif à vos questions.
Nous aurons le plaisir d'accueillir cette année le docteur Olivier Bernard, président national de Médecins du monde.

Dans le cadre très cosy du Magic Mirror, cette rencontre de bénévoles associatifs et de citoyens, permettra une analyse collective de l'apport du bénévolat au sein de la société, des transformations qu'il suscite, des rapports humains, de l'engagement qu'il produit.

Olivier Bernard, président national de Médecins du monde

AU PROGRAMME

15h30 Accueil des participants

Ouverture par les élus de la Ville d'Aubagne et le parrain de la manifestation, le Professeur Jean-Raoul Montiès.

16h Tables rondes

- Thème 1 : Bénévolat et rapports humains
- Thème 2 : Bénévolat et militantisme
- Thème 3 : Bénévolat et transformation sociale

18h Conférence grand témoin
Intervention du docteur Olivier Bernard, président de Médecin du Monde.

20h Buffet dînatoire.

Une préparation collective

Trois Cafés Assos ont permis en juin, septembre et novembre d'aborder la préparation de la journée du bénévolat sous une forme active, ludique et conviviale.
Une vingtaine d'associations a répondu à l'invitation du Conseil local.
Dans une ambiance très sympathique, nous avons échangé à bâtons rompus sur les 3 thématiques des tables rondes prévues le 9 décembre, en repartant des réflexions notées lors des journées 2010 et 2011.
Il ne s'agissait pas de faire le débat avant l'heure mais de construire ces tables rondes tant sur leur contenu que leur animation.

Chaque fois des propositions argumentées ont été soutenues par chacun avec conviction mais en toute sympathie. Gageons que cette préparation saura donner du souffle à nos échanges lors de cette journée où nous vous espérons nombreux

questions-réponses

Siège social

Comment fixe-t-on le siège social d'une association ?

Les statuts d'une association déterminent son siège social, c'est–à-dire son domicile. Ce lieu est fixé en pleine liberté par les fondateurs de l'association. En général, les statuts indiquent simplement la commune où l'association est domiciliée, laissant au conseil d'administration le soin de fixer le lieu précis d'implantation du siège social. Cette technique présente l'avantage d'éviter d'avoir recours à une modification statutaire chaque fois que l'association déménage. Le siège social figure dans la déclaration à la sous-préfecture et est publiée au journal officiel. Toute modification doit faire l'objet des mêmes formalités car le siège social détermine la compétence des différentes administrations avec lesquelles l'association va être en rapport.

Etranger

Un étranger ne faisant pas partie de la communauté européenne peut-il être membre du conseil d'administration d'une association ?

Depuis la loi du 9 octobre 1981, les étrangers peuvent être dirigeants d'une association. Le formulaire de déclaration des personnes chargées de l'administration de l'association comporte d'ailleurs une case « nationalité » (CERFA13971*03). Certaines associations comme les groupements ayant pour objet de publier ou d'éditer un périodique destiné à la jeunesse ou encore les unions d'associations familiales imposent cependant aux dirigeants d'être de nationalité française ou de résider en France depuis une durée minimale.

Difficultés financières

Notre association est en grande difficulté financière. Que faire ?

Toute difficulté, qu'elle qu'en soit la nature, peut conduire le représentant de l'association à solliciter du président du tribunal de Grande Instance la nomination d'un mandataire ah doc. La mission de celui-ci consiste essentiellement, dans le cadre de la procédure prévue par la loi de sauvegarde des entreprises en date du 26 juillet 2005, à trouver une solution à l'amiable aux difficultés de l'association. Il s'agit d'une procédure de conciliation.
Attention! Si votre situation est vraiment grave et que vous n'informez pas le tribunal de grande Instance, vous serez dans le cas d'une infraction qui peut vous condamner à la perte de vos droits civiques (avec empêchement de diriger une entreprise ou une association pendant 5 ans par exemple). Faites-vous aider. Il existe dans chaque département un dispositif local d'accompagnement (DLA) qui pourra vous aider (c'est sa mission et vous avez le profil pour en bénéficier).

Assurance

Quel contrat d'assurance souscrire pour l'utilisation d'un véhicule personnel pour l'association ?

Si un bénévole de l'association accepte de prêter son véhicule personnel pour les activités associatives, il doit contacter son propre assureur pour vérifier que ce genre de trajet est couvert et à quelles conditions.
L'association doit effectuer de son côté la même démarche car les trajets peuvent être couverts par le contrat général de l'association. Les détails et modalités des trajets doivent être clairement exposés à votre assureur pour qu'il vous propose une couverture adaptée, éventuellement sous forme d'avenant. S'il s'agit de transports de personnes, soyez d'autant plus vigilant sur les risques couverts. S'il s'agit de transport de mineurs, demandez, en plus, une autorisation des parents.

Nous remercions le mensuel **"Associations Mode d'Emploi"** BP 215, 38506 Voiron Cedex, de nous autoriser à reprendre des éléments de son contenu.

Entrevue avec...

Rudy Vigier Coordonnateur à l'Agglo pour Marseille Provence 2013

Rappelons que Rudy Vigier a pris ses fonctions il y a un an, succédant à Laurette Autouard. Il a en premier lieu assuré la continuité du travail déjà engagé. Il est important de savoir que la construction d'ensemble se base sur les travaux des groupes participatifs réunis au départ.

Rudy Vigier et son équipe ont porté plus avant tout ce qui devrait faire de 2013 une année mémorable. Mémorable ? Alors, pourquoi ne savons nous que si peu de choses sur ce qui se passera ? Où est notre place, aux uns et aux autres, dans ce temps que l'on a du mal à se figurer ? De fait, c'est parce qu'il est un temps pour chaque chose. La phase qui se termine a été consacrée à la construction des conditions de mise en œuvre : rencontres avec des acteurs culturels du territoire, négociations avec l'organisation générale, questions budgétaires, préparation de la programmation d'événements majeurs...

Alors, est-ce à dire que tout est bouclé ? Et bien non. La réussite de l'ensemble reposera sur la participation de chacun à sa réalisation. C'est là un point crucial de la phase qui va commencer. Il faut en être conscients car les enjeux dépasseront l'année 2013 et devraient générer une véritable coopération culturelle entre les différentes communes du territoire de l'Agglo et, certainement, au delà.

L'année « Capitale Européenne de la Culture » démarrera officiellement le 13 janvier 2013 et les informations concrètes vont être délivrées dans les mois à venir. Le Conseil Local, à présent interlocuteur direct de Marseille Provence 2013, transmettra au monde associatif local les informations qui lui seront communiquées.Premier rendez-vous avec Rudy Vigier lors de notre A G du 26 novembre. Alors, restons attentifs !

Du côté du Conseil local

Le Conseil local fait peau neuve !

Le Conseil local entame sa mue saisonnière et un large appel à candidature est lancé…

Une dizaine de sièges sont à pouvoir sur les 30 que compte notre noble assemblée. Nous sommes tous des responsables associatifs volontaires qui avons décidé de nous investir pour le mouvement associatif aubagnais.

Sports, culture, solidarité… tous les secteurs sont représentés ce qui donne une grande richesse à nos débats et propositions.Nos champs d'action sont extrêmement larges.

Interlocuteurs naturels et reconnus de la Ville, nous pouvons l'interpeller, ou être saisis par elle sur toute les problématiques concernant le fait associatif.

Nous avons travaillé sur les attributions de subventions et cette année sur les locaux associatifs (disparition de la salle des Fêtes oblige), donné avis et préconisations.

En tandem étroit avec le Service de la Vie associative nous essayons de trouver des réponses adaptées aux besoins, voire aux difficultés, du monde associatif (programme de formation, temps de rencontre et de réflexion collectives, promotion des initiatives associatives…).

Il est important pour nous tous que de nouvelles énergies et de nouvelles intelligences viennent sans cesse irriguer ce précieux Conseil local. Venez nous rejoindre… Il suffit que votre association fasse acte de candidature.

AG des responsables associatifs aubagnais Samedi 26 novembre, à 9h, à la MVA

Voici revenu notre traditionnel rendez vous automnal. Cette matinée de rencontre est pour nous tous de la première importance ! C'est pour le Conseil local l'occasion de vous rendre compte de son action, de mettre en débat ses projets, ses pistes de travail pour 2012.

Mais c'est surtout un espace de parole qui vous est ouvert. Quels sont vos besoins, vos difficultés ? Comment ensemble construire des réponses nouvelles pour soutenir, développer les initiatives associatives dans notre ville ? Y a-t-il des questions à soumettre à notre Municipalité concernant sa politique en direction des associations locales ?

Le Conseil local ne peut jouer réellement son rôle s'il n'est pas en phase avec les préoccupations, les projets, les envies du mouvement associatif, s'il n'est pas sans cesse alimenté par sa réflexion et ses propositions.

Nous souhaitons des échanges très ouverts et très libres et nous vous faisons confiance… Voilà qui nous promet une riche matinée que nous saurons comme toujours clore en toute convivialité

Activité infos

En ces fins d'année et prémices d'année nouvelle les associations semblent survoltées ! Lotos, assemblées générales, fêtes et arbres de Noël, puis en janvier, vœux, gâteaux des rois et autres oreillettes, il est impossible de rendre compte de ce foisonnement.
Rendez-vous sur le site : **aubagne.fr/association** pour trouver le détail de toutes ces manifestations. Si la vôtre n'y figurait pas, vous pouvez demander en ligne son inscription dans l'agenda associatif.

A noter

Braderie du jouet du secours populaire, les 27, 28 et 29 Novembre, salle du Bras d'Or. Vous pouvez encore donner des jouets, en très bon état (tel : 04 42 70 90 72).

Festival «La main dans le chapeau» organisé par «Tétines et biberons » du 28 novembre au 3 décembre, à la Distillerie.

Créations artistiques (théâtre, danse, mime, musique, vidéo) mêlant personnes valides et handicapées, un magnifique festival porteur de sens et de vivre ensemble.
www.tetinesetbiberons.fr

Téléthon. Le 5 décembre, centre ville et salle du Bras d'Or. De nombreuses associations se sont investies dans ce week-end de solidarité. Vous pouvez encore les rejoindre.
Contact : Roger Téléthon 06 19 56 66 79

Carnet rose associatif

LA MONTGOLFIERE.

Objet : réunir des usagers et ex usagers de la psychiatrie, de personnes souffrant ou ayant souffert de troubles neurologiques, pour entreprendre et participer à des activités culturelles, sportives et sociales, d'entraide mutuelle. **Siège social :** le Capoulier, 17, chemin de l'Isle des Marronniers, 13400 Aubagne.

SI SENSIBLE

Objet : promouvoir l'art dramatique et les arts en général, favoriser la création théâtrale par tous les moyens notamment l'organisation de spectacles, encadrement d'ateliers pédagogiques, actions de sensibilisation auprès de tout public, etc. **Siège social :** les Solans, 2530, chemin de la carreirade d'Allauch, 13400 Aubagne.

ANI-MAXI-SHOW (A.M.S.)

Objet : apporter des animations sociales culturelles sur des lieux différents (maisons de retraite, centres aérés, centres d'animation et autres lieux public ou privé) par le chant populaire avec différents instruments de musique ; organiser aussi d'autres animations, anniversaires et autres animations enfants et adultes, ceci pour susciter des moments de plaisir et de convivialités. **Siège social :** route de Beaudinard, 47, traverse des Troënes, 13400 Aubagne.

RÔLE AGAIN

Objet : promouvoir la pratique de tous les jeux de rôle, notamment par l'organisation d'événements favorisant l'échange entre les joueurs. **Siège social :** maison de la vie associative, les Défensions, allée Robert Govi, 13400 Aubagne.

PARCOEUR

Objet : favoriser la création, la gestion du fonctionnement de tous services liés aux choix de vie à domicile de personnes en situation de handicap, de dépendance ou en perte d'autonomie ; recenser les besoins et les demandes des personnes, puis proposer des solutions adaptées et des réponses individualisées ; favoriser l'autonomie des personnes handicapées et l'intégration en milieu ordinaire ; mise à disposition pour ses partenaires, de ressources d'informations et/ou de formation ; optimisation des pratiques partenariales avec les autres structures du secteur ou relevant du droit commun. **Siège social :** 16 lot Parc de la Pérussonne, avenue de l'Amitié, 13400 Aubagne.

ASSOCIATION DES RESPONSABLES DES RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S 13 (ARRAM 13)

Objet : promouvoir et faire reconnaître le dispositif des relais assistant(e)s maternel(le)s auprès des partenaires publics ou privés et du public en général ; favoriser l'échange d'informations entre les responsables de relais assistant(e)s maternel(le)s du département ; organiser des actions de formations, d'informations et d'analyse de la pratique des responsables de relais assistant(e)s maternel(le)s. **Siège social :** Maison de la Vie Associative-Les Défensions, 140, allée Robert Govi, 13400 Aubagne.

La recette de Léone

Civet de lapin à l'ancienne

Ingrédients

1 lapin 1kg coupé - Huile d'olive - 1 litre de vin rouge - 1 bouquet garni - 10 grains de genièvres pilés - 1 bel oignon émincé - ail et persil - 1 belle tomate émietté - 100 g de lard - 1 verre de sang.

Marinade

La veille, mettre le lapin dans une terrine avec tous les ingrédients et 2 cuillères d'huile d'olive.

Le jour de la cuisson, égoutter et essuyer les morceaux de lapin, les faire dorer, ajouter l'oignon.

Mettre le foie quelques minutes à cuire et le retirer. L'oignon ne doit pas brûler. Mélanger ail et persil, tomates, bouquet garni et tourner bien.

C'est là que l'odeur de notre Provence va parfumer le lapin.

Passer la marinade sur le lapin, faire évaporer 2 minutes et laisser cuire, couvert avec une assiette creuse pleine d'eau.

Votre lapin doit toujours être couvert de bouillon. Quand il est cuit, préparer la liaison (farine, sang, sel, poivre). Ajouter le foie et tourner 5 minutes.

Bon appétit.

Recette publiée avec l'aimable autorisation de l'Estello Aubanenco.

Lettre de la Vie associative AUBAGNE
N° 51 Nov. 2011

Prochain n° de la Lettre : janvier 2012. Adressez-nous vos informations **avant le 15 décembre.**